



# RAPPORT ANNUEL 2022-2023

## Conseil d'établissement École des Prospecteurs



## INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

*En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.*

*Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.*

*En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.*

### **Présentation à la population**

*Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.*

### **Notes pour la rédaction**

*Les notes destinées à la personne responsable de la rédaction sont écrites en vert et en italique. Elles sont à supprimer au moment voulu. Les phrases débutant par un verbe à l'infinitif représentent des éléments prescrits dans le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un conseil d'établissement.*

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Bonjour à tous,

C'est avec grand plaisir et au nom de tous les membres du conseil d'établissement que nous vous présentons le rapport annuel de l'année scolaire 2022-2023. Je tiens à dire un énorme MERCI à la fabuleuse équipe-école qui a su veiller aux intérêts des étudiants tout au long de l'année. Il est évident que le bien-être et la réussite des jeunes sont au cœur des préoccupations constantes du personnel de l'école des Prospecteurs. Grâce à vous, ils bénéficient d'un environnement d'étude des plus bienveillant et stimulant. MERCI également à tous les membres du conseil d'établissement pour votre temps précieux et votre implication d'année en année! Finalement, MERCI aux élèves pour leur collaboration, leur soif d'apprendre et leur volonté de réussir malgré les défis du quotidien! Vous êtes l'avenir et nous sommes fiers de vous! En vous souhaitant une belle et douce continuité pour la prochaine année!

## Portrait de l'établissement

L'école des Prospecteurs se situe à Murdochville, village qui se trouve en plein cœur de la péninsule gaspésienne. Elle est située à 90 km de Gaspé et à 40 km de l'Anse-Pleureuse et reçoit les élèves de la maternelle 4 ans jusqu'à la 5e secondaire. En 2022-2023, l'école des Prospecteurs accueillait 8 élèves au préscolaire, 34 élèves au primaire et finalement, 31 élèves au secondaire pour une clientèle étudiante de 73 élèves.

Le jumelage de certains niveaux au primaire a dû être nécessaire et la division des classes était organisée comme suit :

- Une classe de maternelle 4-5 ans (8 élèves)
- Une classe de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année (11 élèves)
- Une classe de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année (13 élèves)
- Une classe de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (10 élèves)

En ce qui concerne le service de garde, pour l'année scolaire 2022-2023, 19 enfants l'ont fréquenté. L'équipe-école était constituée de 14 enseignants, 1 orthopédagogue, une direction à

60% de tâche, une secrétaire (à partir de décembre 2022) et 3 éducatrices en éducation spécialisée répondaient aux besoins particuliers de notre clientèle. Le recrutement du personnel est toujours un défi pour notre école. À cette équipe se joignent périodiquement une orthophoniste, une psychologue, une hygiéniste dentaire, une infirmière scolaire et 3 professionnels (ergothérapeute, psychoéducatrice et conseillère en orientation).

**Roxanne Paquette**  
**Présidente du conseil d'établissement**

## Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement .....	6
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	6
2. Bilan des activités du conseil d'établissement .....	6
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	6
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	7
2.3 Résultats obtenus.....	9
Annexes .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1. Présentation du conseil d'établissement

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Paquette, Roxanne	Membre parent et présidente du conseil d'établissement, 2e année de son mandat
Bernatchez, Sophie	Membre parent, 2e année de son mandat
Bourdon, Éloïse	Membre parent, 1ere année de son mandat
Deroy, Caroline	Membre parent, 1ere année de son mandat
Gallant, Nathaëlle	Représentante du personnel de soutien, 1ere année de son mandat
Lambert-Mercier, Noémie	Représentante du personnel enseignant, 1ere année de son mandat
Laporte-Côté, Caroline	Représentante du personnel enseignant, 1ere année de son mandat
Deschambault, Carmen	Représentante du service de garde, 1ere année de son mandat
Cloutier, Joanie	Directrice de l'école

## 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
7 septembre 2022	Assemblée annuelle des parents (formation du conseil d'établissement)
19 octobre 2022	1ere séance ordinaire
30 novembre 2022	2° séance ordinaire
1er février 2023	3° séance ordinaire
26 avril 2023	4° séance ordinaire

14 juin 2023	5 <sup>e</sup> séance ordinaire
14 septembre 2023	6 <sup>e</sup> séance ordinaire

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	Octobre 2022 Février 2023	Suivi (actualisation)	Rappel et évaluation des objectifs et des moyens mis en place
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Octobre 2022	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Octobre 2022	Approuve	
Approbation des contributions financières exigées	Juin 2023	Approuve	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Juin 2023	Consultation	La direction propose au nom du personnel.
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Avril 2023	Approuve	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Novembre 2022	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	En tout temps	Consultation	Sujets abordés : la sécurité autour de l'établissement et dans les stationnements, l'embellissement de la cour d'école, l'offre alimentaire et les collations, les habitudes de vie des élèves
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	En tout temps	Consultation	<b>Ne s'applique pas en 22-23</b>
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	En tout temps	Consultation	À chaque séance, la direction fait un suivi sur la clientèle qui est en baisse.
Consultation sur les critères de sélection de la direction	En tout temps	Consultation	<b>Ne s'applique pas en 22-23</b>
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Octobre 2022	Informe	La direction informe les membres lorsqu'il y a interruption d'un service pour différentes raisons (ex : arrêt maladie d'un professionnel).
Transmission de documents à l'intention des parents	En tout temps	Consultation	
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Novembre 2022	Approuve	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Juin 2023	Consultation	La direction soumet au conseil d'établissement les propositions des enseignants avant de les approuver.

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	Novembre 2022	Approuve	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Octobre 2022	Approuve	La direction partage avec le conseil d'établissement le document « instruction annuelle » de l'année en cours.
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Novembre 2022	Approuve	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Octobre 2022 Avril 2023	Approuve	La direction soumet au conseil d'établissement une liste d'activités nécessitant un changement d'horaire pour qu'elles soient préautorisées pour l'année scolaire et les informe en cas d'ajout ou de modification.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			<b>Ne s'applique pas en 22-23</b>
Consultation des parents	En tout temps	Consultation	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	En tout temps	Consultation	La direction ou le personnel, au nom du conseil d'établissement, consulte les élèves pour connaître leur avis sur les activités proposées.
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	En tout temps	Consultation et informe	À chaque séance, le personnel fait un suivi les activités parascolaires offertes.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	En tout temps	Consultation	<b>Ne s'applique pas en 22-23</b>
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	En tout temps	Approuve	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	En tout temps	Informe	À chaque séance, la direction fait un suivi des sommes restantes et informe les membres des dépenses qui sont à venir lorsque possible.
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2023	Adopte	
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			



## 2.3 Résultats obtenus

Voici la reddition de compte quant à la dernière année de mise en œuvre du projet éducatif de l'école :

Objectifs	Moyens	Résultats attendus, indicateur et cible	Bilan															
<p>1. Augmenter le taux de réussite en lecture pour les élèves avec P.I. de 4e et 6e année du primaire et en deuxième et cinquième secondaire.</p>	<p>1. Offrir une variété d'activité permettant aux élèves de pratiquer la lecture.</p> <p>2. Mettre en place des activités permettant de développer davantage la fluidité.</p>	<p>1. Augmentation des élèves motivés à lire en classe.</p> <p>2. Augmentation du taux de réussite au passage des tests de fluidité.</p> <p><b>Indicateur</b> : Les taux de réussite en lecture pour les élèves avec P.I. de 4e et 6e année du primaire et en deuxième et cinquième secondaire.</p> <p>Un suivi du taux de réussite aux épreuves obligatoires du MÉES en 4e et 6e année du primaire ainsi qu'en 2e et en 5e secondaire sera fait en comparaison.</p> <p><b>Cible</b> : Hausse du taux de réussite aux épreuves ministérielles des élèves ayant un P.I.</p>	<p>En juin 2023, il y a eu des épreuves ministérielles. Les résultats visés en 2023 ont été atteints, sauf en secondaire 5. On observe aussi que les résultats aux tests de fluidité ont augmenté.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Niveau</th> <th>Valeur de départ juin 2018</th> <th>Résultats en juin 2023</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4<sup>e</sup> année</td> <td>50%</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>6<sup>e</sup> année</td> <td>50%</td> <td>66,6%</td> </tr> <tr> <td>Secondaire 2</td> <td>80%</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>Secondaire 5</td> <td>100%</td> <td>66,6%</td> </tr> </tbody> </table>	Niveau	Valeur de départ juin 2018	Résultats en juin 2023	4 <sup>e</sup> année	50%	100%	6 <sup>e</sup> année	50%	66,6%	Secondaire 2	80%	100%	Secondaire 5	100%	66,6%
Niveau	Valeur de départ juin 2018	Résultats en juin 2023																
4 <sup>e</sup> année	50%	100%																
6 <sup>e</sup> année	50%	66,6%																
Secondaire 2	80%	100%																
Secondaire 5	100%	66,6%																
<p>2. Augmenter le taux de réussite de la compétence résoudre pour tous les élèves du 3e cycle du</p>	<p>1. Offrir davantage de situations de manipulation permettant de rendre les notions mathématiques plus difficiles, plus concrètes.</p>	<p>1. Observer des démarches plus claires chez les élèves.</p>	<p>En juin 2023, il y a eu des épreuves ministérielles. Les résultats visés en 2023 ont été atteints.</p>															

primaire et du 1er cycle du secondaire.	2. Offrir davantage de modélisation et d'accompagnement concernant la segmentation d'une situation problème.	<b>Indicateur</b> : Le taux de réussite de la compétence résoudre pour tous les élèves du 3e cycle du primaire et du 1er cycle du secondaire.  <b>Cible : Hausse du taux de réussite des élèves de 3e cycle du primaire et au 1er cycle du secondaire au sommaire de fin d'année pour la compétence résoudre.</b>	Niveau	Valeur de départ juin 2018	Résultats en juin 2023
			6 <sup>e</sup> année	50%	66,7%
			Secondaire 2	60%	83,3%
3. Augmenter la motivation des élèves à venir à l'école.	1. Offrir une variété d'activités sous forme de différents comités ou d'activités parascolaire.	1. Voir davantage d'élèves s'impliquer dans les différentes activités proposées.  <b>Indicateur</b> : Le taux d'élèves motivés à venir à l'école à partir d'un sondage.  <b>Cible : 85% des élèves</b>	Nous sommes en mesure de confirmer que la cible a été atteinte. Selon le sondage, le taux d'élèves motivés est resté stable de 2022 à 2023, c'est-à-dire 85%.		

En ce qui concerne les autres sujets traités compris dans les pouvoirs généraux comme la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PAV) et des règles de conduite et des mesures de sécurité s'est très bien déroulée. Nous avons vécu seulement une situation d'intimidation rapportée et grâce à la procédure du PAV, la situation s'est réglée et la communication entre les différents acteurs a été un succès. De plus, nous avons eu la chance d'accueillir les pompiers de la municipalité lors d'une pratique d'évacuation.

Les membres du conseil d'établissement ont été fréquemment consultés sur différents sujets comme : la sécurité autour de l'établissement et dans les stationnements, l'embellissement de la cour d'école, l'offre alimentaire et les collations, les habitudes de vie des élèves. Tous ont partagé leur avis et ont pu faire des propositions. Puisque nous sommes un petit milieu, la communication avec les parents a toujours été bonne et efficace. Les membres parents sont à l'aise avec le fait d'approuver une liste de sorties préautorisées pour éviter à

la direction de faire une demande à chaque activité. Un suivi leur est fait à chaque séance. Plusieurs activités marquantes se sont déroulées tout au long de l'année dont la tenue d'un duathlon, le spectacle des Hey Babies, la visite du scientifique monsieur Yannick Bergeron et la participation des élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire au programme Vox populi.

De beaux partenariats ont aussi eu lieu avec la communauté pour la location des locaux : course de chiens, activités sportives avec la maison des jeunes, activités sportives ouvertes aux citoyens, etc.